



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Assurer la continuité des financements pour la lutte pour le droit des femmes

Question écrite n° 2938

Texte de la question

Mme Karen Erodi attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, sur la nécessité d'assurer la continuité des financements de crédits pour les centres d'information sur les droits des femmes et des familles en 2025 et pour les années suivantes. En effet, ces structures jouent un rôle central dans l'accès au droit et l'accompagnement des femmes, que ce soit par l'insertion socio-économique des femmes et l'aide juridique, sociale et psychologique des femmes victimes de violences sexistes et sexuelles. Au même titre que l'ensemble des associations, les actions de ces centres sont fragilisées par des financements instables, qui compromettent leur capacité d'intervention et la pérennité de leurs missions essentielles. C'est pourquoi il faudrait pouvoir garantir des plans pluriannuels de financement, afin de garantir la stabilité des actions dans le temps. Alors que l'affaire des viols de Mazan bat son plein, l'État doit d'urgence affirmer sa volonté de soutenir la prise en charge complète des victimes du sexisme et de violences sexistes et sexuelles. Dans ce contexte, les centres comme le CIDFF du Tarn assurent un accompagnement indispensable pour permettre aux femmes de faire valoir leurs droits. L'égalité entre les femmes et les hommes, régulièrement proclamée comme grande cause nationale, ne peut être réalisée sans un soutien budgétaire durable aux acteurs clés et aux associations. Alors que l'inscription de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) a été inscrite dans la Constitution, il est maintenant urgent de redonner davantage de moyens à ces acteurs. Mme la députée demande donc à Mme la ministre quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour garantir la continuité pluriannuelle des financements des associations de soutien aux femmes victimes et aux centres d'Information sur les droits des femmes et des familles. Elle lui demande un engagement clair pour sécuriser ces ressources, sans lesquelles les avancées en matière de droits des femmes resteraient des déclarations de principe.

Données clés

Auteur : [Mme Karen Erodi](#)

Circonscription : Tarn (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2938

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : [Égalité entre les femmes et les hommes](#)

Ministère attributaire : [Égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 décembre 2024](#), page 6811